

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/06/17-3/04

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220617-lmc100000023800-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/06/2022

Réception Préfet : 24/06/2022

Publication RAAD : 24/06/2022

**OBJET :** Soutien au sport de haut niveau : gestion et suivi des athlètes potentiels, défis sportifs, et Team 77 athlètes catégorie "bronze".

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport de haut niveau, le Département soutient, d'une part, les comités sportifs départementaux assurant la gestion et le suivi des athlètes "potentiels".

A cet effet, il est proposé d'attribuer des aides pour un montant total de 75 000 € en faveur de 19 comités.

D'autre part, dans le cadre des défis sportifs, il est proposé d'apporter des soutiens financiers, pour un montant global de 2 500 €, au profit de 6 athlètes pour leur participation à des compétitions de référence (Championnats du Monde ou d'Europe).

Enfin, dans le cadre du dispositif Team 77 athlètes, le Département accompagne les sportifs de haut niveau visant l'objectif de décrocher une sélection pour les Jeux olympiques ou paralympiques de Paris 2024.

Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'attribuer des aides financières en faveur de 12 athlètes composant la catégorie "BRONZE" de cette Team 77 athlètes, pour un montant total de 48 000 €.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/11 en date du 15 juin 2018, relative à l'adoption du dispositif de soutien en faveur du haut niveau sportif seine-et-marnais,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 7/01 en date du 16 décembre 2021, relative à l'approbation du Budget départemental pour l'exercice 2022, et n° 7/01 en date du 17 juin 2022, relative à la Décision modificative n° 1 du Budget départemental,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/02 en date du 8 avril 2022, relative à l'adoption du dispositif « Team 77 athlètes »,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer, au titre des contrats d'objectifs de haut niveau, des aides financières pour un montant total de 75 000 €, en faveur de 19 comités sportifs départementaux assurant la gestion et le suivi des athlètes « potentiels », selon le détail présenté en annexe n° 1 de la présente délibération.

Article 2 : d'attribuer, au titre des défis sportifs, des aides financières pour un montant total de 2 500 €, en faveur des 6 athlètes suivants :

- Létitia PANNUNZIO, licenciée au sein de l'association Team Angiepoleuse de Saint-Pierre-les-Nemours, attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 300 € pour sa participation aux championnats du Monde de pole dance sportif 2022 à Bologne (Italie).

- Angie PANNUNZIO, licenciée au sein de l'association Team Angiepoleuse de Saint-Pierre-les-Nemours, attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 300 € pour sa participation aux championnats du Monde de pole dance sportif 2022 à Bologne (Italie).

- Margaux BRÉJO, licenciée au sein de l'association « Golf de Fontainebleau » et joueuse de l'équipe élite féminine évoluant en championnat de France 1<sup>ère</sup> division, attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 600 € pour sa participation aux 24èmes Deaflympics (Jeux olympiques des sourds et malentendants) qui se sont déroulés du 2 au 14 mai 2022 à Caixas Do Sul (Brésil). Margaux BRÉJO a décroché une belle médaille de bronze lors de ces Deaflympics, où elle était la plus jeune joueuse de la compétition de golf, âgée seulement de 14 ans.

- Maxence STAWSKI, licencié au sein de l'association Centre de vol à voile de Fontainebleau et sa région (CVVFR), attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 500 € pour sa participation aux championnats d'Europe séniors 2022 de vol en planeur, du 2 au 16 juillet 2022 en Lituanie.

- Valentin LELEU LAMBOUR, licencié au sein de l'association aéronautique de Coulommiers Meaux (AACM), attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 500 € pour sa participation aux championnats d'Europe séniors 2022 de vol en planeur, du 2 au 16 juillet 2022 en Lituanie.

- Enguerrand VIROL, licencié au sein de l'association Centre de vol à voile de Fontainebleau et sa région (CVVFR), attribution d'une aide forfaitaire d'un montant de 300 € pour sa participation aux championnats du Monde juniors 2022 de vol en planeur, du 23 juillet au 6 août 2022 en Hongrie.

Article 3 : d'attribuer, au titre du dispositif « Team 77 athlètes », des aides financières en faveur des 12 sportifs composant la catégorie « BRONZE », selon le détail présenté en annexe n° 3 de la présente délibération.

Article 4 : d'approuver les projets de contrats, présentés en annexes n° 2 et n° 4 de la présente délibération, à conclure entre le Département et chacun des bénéficiaires mentionnés aux articles 1 et 3.

Article 5 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ces contrats au nom du Département.

Article 6 : que les crédits nécessaires au financement de ces subventions seront prélevés dans la limite de ceux ouverts chaque année au budget départemental, au titre de l'action « Soutien au sport de haut niveau », opération « Contrats d'objectifs de haut niveau » du domaine « Activités sportives ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne